

TOURS > Don d'organes au CHRU de Tours : « se positionner de son vivant soulage les proches »

Don d'organes au CHRU de Tours : « se positionner de son vivant soulage les proches »

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 12/06/2023 à 11:47 | Mis à jour le 12/06/2023 à 12:24



SANTÉ - TOURS



Le Dr Jean-Christophe Venhard coordonne depuis son bureau les transferts d'organes ou prélèvements. Au premier plan, un caisson permettant de transporter les organes.

Le CHRU de Tours réalise chaque année plus de 260 greffes et une cinquantaine de prélèvements d'organes. Une organisation chaque fois chronométrée qu'explique le Dr Jean-Christophe Venhard.

Avec près de 130 greffes de rein, 120 de foie et 15 de cœur réalisées en 2022, le CHRU de **Tours** est à compter parmi les plus gros centres de greffes de France. Les équipes s'y tiennent prêtes à intervenir 24 heures sur 24, dès l'appel du Pôle national de répartition des greffons, qui gère aussi la liste nationale des malades en attente.

Que se passe-t-il une fois cet appel reçu ?

Dr Jean-Christophe Venhard, médecin coordinateur des prélèvements d'organes sur le CHRU (1) : « Le pôle appelle cinq centres, en nous donnant notre position de priorité entre un et cinq pour tel patient. On a vingt minutes pour dire si oui ou non on est preneur du greffon. C'est tout le temps au milieu de la nuit. On vérifie que le patient est bien greffable selon ses derniers examens de santé. S'il est loin – les patients du centre de Tours en attente d'un foie habitent une zone géographique assez large allant de Caen au sud de Limoges – on l'appelle. »

> **À LIRE AUSSI.** [Indre-et-Loire : une aide supplémentaire de l'État pour le Nouvel Hôpital Trousseau](#)

Les organes viennent de toute la France ?

« Le pôle les répartit selon plusieurs critères. Les patients en attente sont inscrits sur une liste. Des algorithmes leur attribuent des scores pour chaque greffon, en fonction de leur degré de pathologie, du lieu où ils habitent, de leur morphologie, de leur groupe sanguin... »

Combien avez-vous de temps avant la greffe ?

« Le prélèvement n'est réalisé que lorsque l'on sait où le greffon part. Une fois qu'il est effectué, on a quatre heures pour un cœur, huit pour un foie. Pour un rein, le délai d'ischémie (délai tolérable durant lequel les organes sont privés de sang) est de douze, voire vingt-quatre heures. »

L'équipe se déplace à chaque fois ?

« Une équipe thoracique de deux personnes se déplace toujours pour aller chercher un cœur, cela leur permet de mieux évaluer l'organe. Mais l'équipe qui prélève n'est pas celle qui greffe ensuite. Seuls les reins, plus simples à prélever, voyagent seuls. Il y a 33 centres de greffes rénales (contre 24 pour le cœur) en France, et sept hôpitaux de la région sont autorisés à les prélever. Avec cet organe, on a plus de temps. »

Combien de personnes en attente sont suivies au CHRU ?

« 550 personnes, dont 65 % sur liste active (susceptibles d'être appelées) pour une greffe rénale. 110 personnes attendent par ailleurs des greffes hépatiques (du foie) réalisées à Trousseau. »

Une cinquantaine de prélèvements d'un ou plusieurs organes sont réalisés chaque année à Tours...

« Sur des personnes décédées, mais également, pour les reins, sur des donneurs vivants, des proches du patient compatibles. On en fait une vingtaine chaque année, en faisant attention à ce que le rein ne fasse pas l'objet d'une monnaie d'échange... C'est une greffe de mieux en mieux maîtrisée avec les progrès des immunosuppresseurs. Mais la santé du donneur ne doit en aucun cas être altérée. »

En cas de prélèvement sur une personne décédée, comment réagissent les familles ?

« Le patient est en état de mort cérébrale, toujours en service de réanimation, souvent après un accident vasculaire cérébral ou une rupture d'anévrisme (2), mais les proches le voient dans le même lit que quelques heures plus tôt lorsqu'il était encore vivant. Pour les familles, c'est très difficile à comprendre mais il est décédé, il ne respire que grâce aux machines. »

La loi dit qu'on est tous donneurs ?

« Sauf si on a dit qu'on ne le voulait pas. On demande donc à la famille si elle savait ce que voulait le défunt. Après la douleur du décès, souvent très soudain, c'est un deuxième choc pour les proches. Il faut donc en parler avant. Les familles sont soulagées de ne pas avoir à prendre une décision à la place du disparu. »

« Le don, il faut en parler pour faire baisser le taux de refus »

Dans le doute, les familles refusent ?

« Se positionner à ce moment-là augmente le taux de refus, qui depuis vingt ans est autour de 33 %. Alors que si l'on interroge les gens dans la rue, 10 à 15 % des gens sont contre. On a donc 20 % de donneurs non prélevés qui auraient pu l'être. Il faut donc communiquer pour faire baisser le taux de refus et augmenter le nombre de greffes. »

Ce que vous faites en organisant la Loire à Don'f ?

« On veut valoriser ces donneurs, ces héros, qui sauvent des gens qu'ils ne connaissent pas. Car ils sauvent, ils ne soignent pas. C'est un geste altruiste extraordinaire ! Le proche décédé va vivre à travers d'autres personnes... »

> **À LIRE AUSSI.** [Don d'organes en Indre-et-Loire : 20 transplantés pédalent pour sensibiliser lors de la Loire à Don'f](#)

Lors de la Loire à Don'f, on montre que toutes ces personnes, qui vont parcourir 80 km en trois jours – et qui vont donc très bien – ne seraient pas là sans ces gens qui ont donné... »

(1) Il est aussi président de la commission greffe du CHRU et président de la Société française de médecine de prélèvement d'organes et de tissus.

(2) Comme il y a aujourd'hui moins d'accidents de la route, les donneurs sont aujourd'hui plus âgés qu'il y a vingt ans. Leur moyenne d'âge est de 57 ans. À Tours, un foie a même été prélevé sur une femme de 91 ans.

« L'aéroport de Tours est vital pour nous »

Après un prélèvement, les équipes tourangelles ne disposent que de quelques heures pour revenir avec l'organe. Elles voyagent parfois en taxis – « pour Paris, c'est ce qu'il y a de plus rapide » – le trajet peut aussi être combiné avec une partie en hélicoptère « mais c'est exceptionnel car cela impose beaucoup de contraintes ». Le voyage se fait le plus souvent à bord de petits avions « gérés au niveau national » et nécessitant un aéroport. « La présence d'un aéroport à Tours est ainsi vitale pour nous et pour les équipes d'autres centres venant prélever chez nous des organes et devant repartir le plus vite possible », insiste le Dr Venhard. Selon lui, l'aéroport permet 80 à 100 rotations chaque année pour des prélèvements ou des greffes.

